

Coopération Unis Cités/France Bénévolat :

Un accord de coopération avait été mis en place début 2005 entre Unis Cités (www.unis-cite.org) et France Bénévolat. Un point fixe a été fait 10 mois après le démarrage de la coopération, dont les responsables des deux Réseaux se sont félicités ; ils ont décidé de la renforcer :

- le Réseau France Bénévolat a pour mission d'appuyer Unis Cités à trouver des candidats volontaires, à orienter vers des missions bénévoles les jeunes pas totalement adaptés à des missions de volontariat et à encourager les jeunes en fin de période de volontariat à maintenir un engagement, plus léger, par du bénévolat associatif ;
- le Réseau Unis Cités a pour mission d'augmenter le nombre de jeunes en missions de volontariat, tout en maintenant ses exigences, en particulier celle de la mixité sociale, et de réorienter vers les Centres de France Bénévolat.

Les territoires concernés par cette coopération sont : l'Ile de France, Nantes, Lille, Lyon, St Etienne et Marseille. France Bénévolat appuiera Unis Cités à s'implanter à Bordeaux et à Toulouse. Toutes ces entités d'Unis Cités sont considérées comme Relais de France Bénévolat.

Par ailleurs, France Bénévolat a pris une position officielle sur le Service Civil Volontaire proposé par le Président de la République (voir document suivant dans la même rubrique du site www.francebenevolat.org); les deux organisations partagent donc totalement les mêmes analyses et les mêmes convictions.